



Questes

Revue pluridisciplinaire d'études médiévales

32 | 2016

Faire communauté

Faire communauté : introduction

Julia Conesa Soriano et Julie Pilorget



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questes/4326>

DOI : 10.4000/questes.4326

ISSN : 2109-9472

Éditeur

Les Amis de Questes

Édition imprimée

Date de publication : 6 mai 2016

Pagination : 15-22

ISSN : 2102-7188

Référence électronique

Julia Conesa Soriano et Julie Pilorget, « Faire communauté : introduction », *Questes* [En ligne], 32 | 2016, mis en ligne le 10 mai 2016, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questes/4326> ; DOI : 10.4000/questes.4326

Introduction

Julia CONESA SORIANO et Julie PILORGET

**Université Paris–Sorbonne/Université Lyon II/Casa de Velázquez et
Université Paris–Sorbonne**

Au cours de leur célèbre correspondance, Abélard et Héloïse échangèrent à plusieurs reprises sur la notion de communauté. Conseillant son amante au sujet de l'établissement d'une règle religieuse au Paraclet, le théologien écrivait ceci :

Ainsi que dans les camps des armées du siècle, dans les camps des armées du Seigneur, c'est-à-dire dans les communautés monastiques, il faut qu'il y ait des chefs qui commandent aux autres. [...] Il n'est pas de communauté humaine, pas de famille, si peu nombreuse qu'elle soit, qui puisse se soutenir et durer, si l'unité n'y règne, si la direction souveraine ne repose entre les mains d'un seul¹.

De fait, comme le définit dans ces lignes Abélard, le syntagme « communauté » renvoie, dans son sens courant, à l'être-ensemble, à un groupe d'individus liés par des intérêts communs et considéré comme un tout, uni aussi bien par son action propre que dans son attitude à l'égard de ce qui lui est extérieur. La formation, la cohésion de ce groupe, ainsi que sa prospérité, rendent compte d'efforts constants déployés par ses membres, quel que soit leur statut à l'intérieur dudit groupe. Les

¹ Pierre Abélard (1079–1142), *Lettres complètes d'Abélard et d'Héloïse*, éd. et trad. Octave Gréard, Paris, Garnier, 2010, p. 205–206. Extrait de la lettre huitième : « *Nulla quippe hominum congregatio vel quantulacunque domus unius familia consistere potest incolumis, nisi unitas in ea conservetur : ut videlicet totum ejus regnum in unius personae magisterio consistat* ».

communautés ne sont pas pour autant dépourvues de hiérarchies. Le pouvoir y est, selon les cas, détenu par une seule personne, comme le montre l'exemple développé par Abélard, ou par plusieurs, dans le cas de communautés de métiers ou des communes urbaines dont le gouvernement est oligarchique. En ce sens, la communauté est polymorphe et ses acceptions nombreuses. Ainsi, rappelons les mots de Paul Ourliac qui s'exclamait en ouverture du colloque tenu à Flaran « Communautés villageoises en Europe » en 1982 : « qui cherche la communauté la trouve² ! ».

Or, à l'image de ses différents usages, les substantifs susceptibles de désigner la communauté au Moyen Âge sont nombreux : *communitas*, *communio*, *commune* ou *communia*, expriment chacun le « commun ». De ces quatre termes latins qui forment une liste non exhaustive, nous dirons du premier, *communitas*, que c'est celui dont le sens est le plus vaste ; du deuxième, *communio*, qu'il est largement utilisé dans le vocabulaire ecclésiastique et plus rarement dans le domaine des institutions ; et enfin, des deux derniers, que leur emploi est nettement localisé, au nord de l'Europe notamment pour *commune*. De même, les traductions vernaculaires, *commune*, *corporation* ou encore *gilde*, au-delà des nuances que contiennent chacune de ces transcriptions, renvoient à des emplois géographiquement définis. Le terme *commune*, directement dérivé du latin, est par exemple particulièrement employé dans la moitié nord de l'Italie à partir du XII^e siècle, alors que celui de *gilde* appartient essentiellement au nord de l'Europe.

² Paul Ourliac, « Les communautés villageoises dans le midi de la France au Moyen Âge », dans *Les Communautés villageoises en Europe occidentale du Moyen Âge aux Temps modernes. Quatrième journées internationales d'Histoire de l'abbaye de Flaran (8-10 septembre 1982)*, dir. Centre culturel de l'abbaye de Flaran, Auch, diffusion Comité départemental du tourisme du Gers, 1984, p. 13.

Les vocables ne sont pour autant pas interchangeables et traduisent chacun la complexité du terme « communauté », ainsi que la diversité des réalités auxquelles celui-ci fait référence. En conséquence, le concept a soulevé beaucoup de controverses dans les divers domaines de la sociologie³, de la littérature ainsi que de l'histoire. Il ressort de ces recherches une vitalité particulière de l'utilisation du terme au Moyen Âge. Des penseurs contemporains, tels Adalbéron de Reims ou l'annaliste de Bénévent, invitèrent à penser la communauté médiévale. Aussi de nombreux historiens admettent-ils, dans la lignée des travaux de Pierre Michaud-Quantin, l'émergence d'un « mouvement communautaire⁴ » entre le milieu du XII^e et le milieu du XIII^e siècle. Comme le rappellent Brigitte Bedos-Rezak et Dominique Iogna-Prat en introduction à leur ouvrage *L'Individu au Moyen Âge*, la médiévistique étudia longtemps un Moyen Âge quelque peu mythique « où l'homme, avant de se trouver révélé à lui-même sous les atours du “sujet autonome” moderne, n'était qu'un parmi d'autres, en quelque sorte incorporé dans une grande construction communautaire identifiée à la Cathédrale, monument emblématique de la cohérence supposée des sociétés d'Ancien Régime⁵ ». Il faut donc se garder de tomber dans les travers que dénoncent ces historiens et étudier les communautés sous deux angles d'approche : non seulement celui du groupe, mais aussi celui des individus qui le composent.

³ Les origines de la conceptualisation du terme en sociologie sont généralement attribuées à Ferdinand Tönnies : Ferdinand Tönnies, *Communauté et Société. Catégories fondamentales de la sociologie* [1887], Paris, PUF, 1944, p. 39.

⁴ Pierre Michaud-Quantin, *Universitas. Expressions du mouvement communautaire dans le Moyen Âge latin*, Paris, Jean Vrin, 1970.

⁵ *L'Individu au Moyen Âge. Individuation et individualisation avant la modernité*, dir. Brigitte Bedos-Rezak et Dominique Iogna-Prat, Paris, Aubier, 2005, p. 10.

Les communautés et « faire communauté » au Moyen Âge

L'individu et la communauté au Moyen Âge

La question du rapport entre individus et communautés et, par là même, les réflexions menées sur la communauté dans son ensemble, sont particulièrement fécondes depuis la deuxième moitié du XX^e siècle.

Comme le rappellent Rachel Fulton et Bruce W. Holsinger dans *History in the comic mode*⁶ paru en 2007, l'une des questions récurrentes de l'historiographie portant sur les rapports entre individus et communautés est de savoir quelle était la conscience, au Moyen Âge, de l'individualité. L'individu médiéval pouvait-il être pensé indépendamment de sa communauté ? La conscience de soi, en tant qu'individu, faisait-elle partie des mentalités médiévales, que ce soit dans la vie quotidienne ou dans la littérature ? Les auteurs proposent une intéressante synthèse historiographique et conceptuelle de la question dans leur introduction.

Longtemps, en effet, la période médiévale a été considérée comme une époque où cette notion d'individu n'avait pas de sens, chacun se définissant comme faisant partie d'un tout, d'une ou même de plusieurs communautés : la famille, le village, la paroisse, la corporation ou la communauté des chrétiens. Jacob Burckhardt, comme John Stuart Mill avant lui, estimait à la fin du XIX^e siècle qu'il n'existait pas de sentiment d'individu au Moyen Âge, où l'on est toujours membre de quelque chose. La Renaissance était alors lue, en contrepoint, comme un avènement de l'individu. Marc Bloch quant à lui, situait l'émergence de l'individu plus tôt, lors de la « renaissance du XII^e siècle⁷ ». La question connut

⁶ Rachel Fulton et Bruce W. Holsinger, *History in the comic mode. Medieval Communities and the Matter of Person*, New York, Columbia University Press, 2007.

⁷ Pour cette analyse de l'évolution de la conception de l'individu médiéval, les auteurs de *History in the comic mode* s'appuient sur : Jacob Burckhardt, *The Civilization of*

néanmoins un regain d'intérêt dans les années 1980–1990, dans le cadre du développement de l'histoire des minorités. Ainsi, dans le domaine de la littérature médiévale, Caroline Walker Bynum, dans son article « Did the twelfth century discover the individual ?⁸ » postulait que le XII^e siècle, davantage peut-être que l'avènement de l'individu, verrait l'apparition d'une conscience accrue de l'intériorité humaine. Celle-ci s'accompagnerait, en parallèle, de la découverte de la notion de groupe en tant que tel, c'est-à-dire de la naissance d'une conscience collective. Analysant l'œuvre littéraire de Geoffrey Chaucer, David Wallace trouvait lui aussi dans la société médiévale la trace d'une conscience de soi déjà indéniablement perceptible⁹.

Partant de ce postulat, les auteurs de *History in the comic mode* en vinrent alors à questionner l'utilité même de ces catégories pour comprendre la société de l'époque. La question de l'individu, qui se devine en creux dès lors qu'on interroge la notion de communauté, fait surtout apparaître l'importance et l'ampleur du fait communautaire dans les sociétés médiévales.

Les communautés au Moyen Âge

Parallèlement, depuis la fin de la deuxième Guerre Mondiale, l'historiographie s'est centrée sur l'histoire des diverses communautés médiévales, en se nourrissant des apports de la sociologie et de l'anthropologie. Les années 1970 et les décennies suivantes ont ainsi connu un regain d'intérêt pour l'étude des communautés locales, autour,

the Renaissance in Italy, trad. S.G.C. Middlemore, New York, Harper and Row, 1975, p. 98 ; John Stuart Mill, *On Liberty*, London, Longman, Roberts, & Green Co., 1859 ; Marc Bloch, *Feudal Society*, trad. L. A. Mayon, Chicago, University of Chicago Press, 1961, vol. I, *The Growth of the Ties of Dependence*, p. 106.

⁸ Caroline Walker Bynum, « Did the Twelfth Century Discover the Individual ? », *Journal of Ecclesiastical History*, vol. 31, janvier 1980, p. 1–17.

⁹ David Wallace, *Chaucerian polity. Absolutist lineages and associational forms in England and Italy*, Stanford, Stanford University Press, 1997.

entre autres, de Susan Reynolds¹⁰ qui se penchait sur la notion d'identité collective, en particulier dans le cas des villages, villes et royaumes, et de Léopold Génicot¹¹, davantage intéressé par le versant rural de la question. La communauté est alors perçue comme une collectivité « qui se définit elle-même en s'engageant dans des activités collectives – des activités présentant le caractère d'être déterminées et contrôlées moins par des régulations formelles que par des valeurs et des normes partagées, alors que les relations entre les membres de la communauté sont de caractère réciproque, multiple et direct, plutôt que médiatisé par des officiers ou des gouvernants¹² ».

Dans ce cadre, ont aussi fleuri les études locales envisageant une communauté spécifique : une ville, un village, un monastère, une communauté ethnique. La question du « faire communauté », c'est-à-dire celle des modalités de création et des façons dont se maintient la cohésion du groupe, est alors abordée dans ces monographies comme un aspect périphérique, comme l'un des multiples éléments servant à la description et à l'analyse des logiques internes de la communauté particulière étudiée dans l'ouvrage. Il ne s'agira pas ici, ni dans ces lignes ni dans la bibliographie qui les accompagne, d'en faire le tour. L'entreprise serait démesurée et le but inatteignable. Nous avons plutôt tenté de sélectionner les ouvrages qui orientent leur réflexion sur la constitution et le maintien de la communauté, dans chacune de ses acceptions médiévales, ainsi qu'aux synthèses les plus complètes sur chaque type de communauté¹³.

¹⁰ Susan Reynolds, *Kingdoms and communities in Western Europe, 900–1300*, Oxford, Clarendon Press, 1984.

¹¹ Léopold Génicot, *Rural Communities in the medieval West*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1990.

¹² Susan Reynolds, *Kingdoms and communities*, *op. cit.*, p. 2.

¹³ Les communautés d'époux n'ont pas été retenues. Elles mettent en effet en jeu une communauté de deux individus, échappant à toutes les problématiques de la vie en collectivité, et obéissent en somme à des réalités bien différentes, ne partageant avec

Typologie des communautés médiévales

Les communautés confessionnelles et ethniques

Au-delà des conceptions du temps et du cadre de la pensée médiévale, la communauté revêt des réalités très diverses. L'individu fait partie de groupes de natures différentes, non exclusifs, qui peuvent parfois s'emboîter. La première communauté est avant tout celle des croyants. Comme le rappelle Didier Méhu en conclusion de son ouvrage *Paix et Communautés autour de l'abbaye de Cluny*, « les communautés sont plurielles mais elles s'intègrent toutes dans l'*ecclesia*, la seule communauté légitime, la seule *societas* dont toutes les *communitates* ne sont que des déclinaisons conjoncturelles¹⁴ ». L'accusation d'hérésie, l'excommunication, sont autant de façons d'exclure l'individu de cet ensemble plus large supposé réunir et unir tous les chrétiens.

De ce fait, les communautés confessionnelles, en particulier les nombreuses communautés juives présentes dans les villes médiévales, se situent hors de la grande communauté des chrétiens. Elles constituent alors en elles-mêmes des communautés restreintes, autonomes, régies par leurs propres lois. Les ordonnances (ou *takkanot*) qui fondent les communautés juives urbaines sont doublées de magistrats qui y exercent le droit de justice, d'échevins qui leur sont propres. Ces sujets, imbriqués dans l'étude de la question juive au Moyen Âge en général, ont donné lieu à une historiographie pléthorique. Si Simon Schwarzfuchs s'efforce de dresser la synthèse de la situation de ces communautés à l'échelle de l'Europe médiévale¹⁵, innombrables sont les études centrées sur l'analyse

les communautés précédentes que la terminologie et l'association juridique de ses membres.

¹⁴ Didier Méhu, *Paix et communautés autour de l'abbaye de Cluny, X^e-XV^e siècle* [2001], Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2010, p. 519.

¹⁵ Simon Schwarzfuchs, *Kahal, la communauté juive de l'Europe médiévale*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1986.

de l'une d'entre elles en particulier¹⁶ et il ne s'agit pas ici d'en établir un recensement exhaustif. Contentons-nous de relever les traits communs et fondamentaux qui relèvent du « faire communauté » : il s'agit toujours de communautés installées sur un quartier bien délimité, dotées de leurs propres règles, ce qui fait d'elles à la fois des communautés confessionnelles et des communautés civiques. Sur ce plan, les communautés chrétiennes en terre musulmane présentent une situation par bien des points comparables. Elles ont été étudiées par exemple par Anne-Marie Eddé, Françoise Micheau et Christophe Picard, lesquels tentent une synthèse dans *Communautés chrétiennes en Pays d'Islam, du début du VII^e siècle au milieu du XI^e siècle*¹⁷. Elles aussi finissent par former des communautés d'habitants dotées de leurs propres institutions. Plus « petites » que la communauté des croyants, elles encadrent la vie au quotidien et constituent un groupe d'appartenance pour l'individu médiéval. Le même phénomène se retrouve pour les communautés non plus religieuses, mais ethniques, déplacées sur un territoire qui n'est pas le leur initialement, à la manière des colonies *francos* en péninsule ibérique¹⁸.

À plus grande échelle, interviennent alors justement les communautés d'habitants, urbaines et rurales, sous la forme de villes ou de villages, qui fixent le cadre de vie de la population.

¹⁶ Voir par exemple Esther Benbassa et Aron Rodrigue, *Sephardi Jewry. A History of the Judeo-Spanish community, 14th–20th centuries*, Berkeley, University of California Press, 2000 ; Esther Benbassa et Aron Rodrigue, *The Jews of the Balkans. The Judeo-Spanish community, 15th to 20th centuries*, Oxford, Blackwell, 1995 ; Joseph Shatzmiller, *Recherches sur la communauté juive de Manosque au Moyen Âge. 1241–1329*, Paris/La Haye, Mouton & Co., 1972 ; Joseph Shatzmiller, « Structures communautaires juives à Marseille : une confirmation », *Provence historique*, t. 30, n° 120, avril–mai–juin 1980, p. 218–219.

¹⁷ Anne-Marie Eddé, Françoise Micheau et Christophe Picard, *Communautés chrétiennes en Pays d'Islam, du début du VII^e siècle au milieu du XI^e siècle*, Paris, Sedes, 1997.

¹⁸ Voir, dans ce volume, l'article d'Alexandre Giunta, « Des étrangers dans la ville : minorité et construction urbaine à Estella aux XI^e–XII^e siècles », p. 51–67.

Les communautés d'habitants

Déjà au VI^e siècle ap. J.-C., Isidore de Séville rappelait dans ses écrits que « ce ne sont pas les pierres mais les hommes qui font la cité¹⁹ ». Alors que la cité antique disparaît lentement après la chute de l'Empire romain, les communautés urbaines se dilatent et se diversifient aux premiers siècles du Moyen Âge²⁰. Sans disparaître complètement, le fait urbain s'atténue en l'espace de quelques siècles. Notre devoir de synthèse nous empêche ici de nous attarder sur ce premier Moyen Âge au cours duquel des communautés d'habitants, sans disparaître complètement, évoluèrent sous des formes diverses et variées (*portus*, *villae*, etc.). Au tournant des X^e–XI^e siècles, les premiers indices de cette renaissance urbaine apparurent d'abord sur le pourtour méditerranéen, là où le lien avec le passé antique était resté le plus fort. Mais outre la trame urbaine héritée de Rome, c'est l'essor économique qui détermina la croissance urbaine de nombreuses villes à partir du milieu du XI^e siècle. Des cités comme Gênes, Crémone ou Savone se distinguèrent alors par leur fort niveau de développement économique et social, et cette évolution fut suivie par d'autres noyaux urbains. La chose fut amplement étudiée par les Italiens²¹, puis par des auteurs français tels Henri Pirenne ou Robert Fossier, qui démontrèrent que les villes de Flandres et du Nord de la

¹⁹ « *Civitas est hominum multitudo societatis vinculo adunata, dicta a civibus, id est ab ipsis incolis urbis, nam urbs ipsa moenia sunt, civitates autem non saxa sed habitatores vocantur* », Isidore de Séville, XV.2.1, col. 536, trad. Simone Roux dans Simone Roux, *Le Monde des villes au Moyen Âge, XI^e–XV^e siècle*, Paris, Hachette, 1994, p. 3.

²⁰ Il est à noter qu'alors la frontière entre rural et urbain est difficilement perceptible. Aussi les communautés d'habitants observées sont-elles désignées par des termes polysémiques souvent interchangeable comme *vicus*, *portus*, *castrum* ou *burgus*. Voir à ce sujet Patrick Boucheron, Denis Menjot, *La Ville médiévale*, tome 2 de *L'Histoire de l'Europe urbaine*, dir. Jean-Luc Pinol, Paris, Seuil, 2003, p. 65.

²¹ Ottavio Banti, « *Civitas et commune nelle fonti italiane dei secoli XI e XII* », *Critica storica*, vol. 9, 1972, p. 568–594 ; Renato Bordone, *La Società cittadina del regno d'Italia. Formazione e sviluppo delle caratteristiche urbane nei secoli XI e XII*, Torino, Società subalpina di Storia Patria, 1987.

France suivirent la même tendance à partir des années 1070–1130²². Ces régions connurent alors la multiplication des chartes de franchises, ces actes « émis par un souverain ou un seigneur reconnaissant aux habitants d'une localité ou d'un groupe de localités un statut particulier dont les droits peuvent être de nature et d'ampleur variables²³ », qui formalisent en un sens l'émergence de ces communautés. Cependant, moins en rupture avec le monde féodal qu'on ne l'a longtemps pensé, le mouvement communal apparaît également fortement lié à la croissance concomitante des campagnes alentours²⁵. Très vite, il apparaît en ville que les naissances ne peuvent assurer ni le maintien, ni l'accroissement de la population. L'apport extérieur d'une population rurale, qui croît naturellement, reste donc essentiel. De la même manière, à la fin du XI^e et au XII^e siècle, les sociétés rurales sont concernées par les regroupements d'habitants en communautés.

La question des communes rurales médiévales a également beaucoup intéressé les historiens, qui, pour nombre d'entre eux, souhaitaient combattre l'idée reçue selon laquelle « ce mouvement serait issu de la contagion des libertés urbaines vers les campagnes [...] dans la foulée du processus insurrectionnel des communes²⁷ ». Or, plus encore que la notion de « communauté urbaine », celle de « communauté rurale »

²² Henri Pirenne, *Les Villes et les institutions urbaines*, Paris, Felix Alcan, 1939 ; Robert Fossier, *La Terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, Paris, Nauwelaerts, 1968, 2 vol.

²³ Jean Schneider, « Les origines des chartes de franchises dans le royaume de France (XI^e–XII^e siècles), dans *Les Libertés urbaines et rurales du XI^e au XIV^e siècle. Actes du colloque de Spa, 5–8 septembre 1966*, Bruxelles, Pro civitate, 1968, p. 31.

²⁵ Dominique Barthélémy, *L'Ordre seigneurial, XI^e–XII^e siècle*, Paris, Seuil, 1990, p. 156.

²⁷ Tradition notamment combattue par Robert Fossier qui insiste sur la précocité des échevinages ruraux (avant 1150) par rapport aux organisations urbaines picardes. Voir Ghislain Brunel, « Aux origines des communautés d'habitants. L'exemple de la France du Nord », dans *La Formation des communautés d'habitants au Moyen Âge. Perspectives historiographiques, table ronde de Xanten (R.F.A.), les 19–22 juin 2003*, organisée par Ludolf Kuchenbuc, Dieter Scheler et Joseph Morsel, en ligne sur le site du LAMOP : <http://lamop.univ-paris1.fr/spip.php?article471#.VOs39rOG8sE>, p. 1–2.

ou « villageoise » apparaît comme un concept mouvant, dont la chronologie fut à l'origine d'une riche réflexion historiographique. Il convient ainsi de citer en premier lieu les travaux de Pierre Toubert, dont la thèse, parue en 1973²⁸, forgea un concept d'importance, celui d'*incastellamento*, pour décrire la mutation de l'habitat rural au tournant des X^e-XI^e siècles. Ainsi, d'après une étude menée sur le Latium, il constata après l'an mil, le regroupement des habitants en des villages perchés et clos, nommés *castra*, au sein desquels la classe dirigeante prit en main l'ensemble des activités du corps social. Par la suite, ce concept fut complété et concurrencé par celui d'encellulement forgé par Robert Fossier en 1982 dans *l'Enfance de l'Europe (X^e-XII^e siècles). Aspects économiques et sociaux*²⁹. Il créa ce néologisme afin de décrire « la naissance du village », c'est-à-dire l'encadrement et le regroupement des hommes en communautés économiques, sociales et idéologiques au tournant de l'an mil, insistant davantage sur la transformation des rapports de parenté liés à ce phénomène. Enfin, les travaux de Chris Wickham à la fin des années 1980³⁰ et leur parution en 1995 dans l'ouvrage *Comunità e clientele*³¹, constituèrent l'un des derniers fondements de cette réflexion. Ce chercheur anglo-saxon limita tout d'abord la portée géographique du phénomène d'*incastellamento*, cette forme d'organisation n'étant pour lui qu'un des choix possibles effectués par l'aristocratie pour l'encadrement des populations. Par ailleurs, il insista également sur le fait que les habitats fortifiés des X^e-XII^e siècles servaient avant tout à la défense du territoire – que l'autorité organisatrice soit laïque ou ecclésiastique –, ce

²⁸ Pierre Toubert, *Les Structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du IX^e à la fin du XII^e siècle*, Roma, École française de Rome, 1973.

²⁹ Robert Fossier, *Enfance de l'Europe (X^e-XII^e siècle). Aspects économiques et sociaux*, Paris, PUF, 1982, 2 vol.

³⁰ Christopher Wickham, *Early medieval Italy : central power and local society, 400–1000*, Londres, Macmillan Press, 1981.

³¹ *Id.*, *Comunità e clientele nella Toscana del XII secolo. Le origini del comune rurale nella Piana di Lucca*, trad. Vincenzo Matera, Roma, Viella, 1995.

qu'ignoraient les travaux précédents. Les travaux de Christopher Wickham font désormais autorité, ainsi que le rappelle Joseph Morsel en introduction au cycle de conférence qui s'est tenu en 2003 à Xanten sur « La formation des communautés d'habitants au Moyen Âge ». Si les travaux sur la question semblent s'être raréfiés au cours des années 2000, soulignons que la récente parution de l'ouvrage de Fabrice Mouthon, *Les Communautés rurales en Europe au Moyen Âge* marque un regain d'intérêt pour la question à l'heure actuelle³².

Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse de communautés urbaines ou villageoises, ces regroupements d'habitants résultent toujours d'un facteur économique. Cette efficacité des réseaux commerciaux qui favorisa l'urbanisation de l'Europe au bas Moyen Âge, va également de pair avec l'organisation croissante des métiers en communautés que l'on nomme tour à tour corporations ou guildes.

Les communautés de métiers

Force est de constater que l'historiographie relative à l'étude des communautés de métiers est délicate, car elle fut longtemps le produit d'une idéologie anti-républicaine. Comme l'ont démontré plusieurs travaux, l'histoire des corporations connut une « genèse équivoque [révélant] une ambition qui ne se limite pas à raconter une histoire, mais qui tend à exhumer un modèle de société disparu³³ ». Ainsi, lorsque

³² Fabrice Mouthon, *Les Communautés rurales en Europe au Moyen Âge. Une autre histoire politique du Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2014. Voir également ses nombreux articles sur la question : *Id.*, « Les communautés rurales du Bordelais aux XIII^e et XIV^e siècles. Deux modèles pour un diocèse », *Annales du Midi*, t. 123, n° 275, juillet–septembre 2011, p. 353–368 ; *Id.*, « Communautés rurales et pouvoirs princiers dans le sud-est de la France (XIII^e–XV^e siècles) », dans *Mélanges de l'École Française de Rome, Moyen Âge (MEFRM)*, Roma, n° 123–2, 2011, p. 334–343.

³³ Thomas Branthome, « Introduction à l'historiographie des corporations. Une histoire idéologique ? (1880–1945) », *Les Études sociales*, vol. 157–158, *Les Sciences sociales et la corporation (1880–1945)*, dir. Mélanie Plouviez, mars 2015, p. 213–229, ici p. 213.

Étienne Martin Saint-Léon entreprit en 1897 de retracer l'*Histoire des corporations des métiers* depuis leurs origines, il ne cacha pas sa volonté d'œuvrer au rétablissement de l'organisation corporative, celle-ci devant contribuer selon lui au « rapprochement des classes et au rétablissement de la paix sociale³⁴ ». La parution en 1941 de l'ouvrage d'Émile Coornaert sur *Les Corporations en France avant 1789*³⁵, semble toutefois marquer une première inflexion. En effet, l'ouvrage commence par interroger la nature même du concept de « corporation », rappelant que ce terme venant d'Angleterre, ne s'imposa en France pour désigner les organisations de métiers qu'à partir de 1750. Une chose est donc certaine, le terme apparaît comme anachronique pour le Moyen Âge, au cours duquel on parle davantage de « métiers jurés » que de corporations. À ce titre, certains historiens en proscrivent l'usage pour la période qui nous concerne. Selon Pierre Chaunu et Richard Gascon, « on doit bannir ce terme de corporation qui n'est pas médiéval³⁶ ». Mais la chose apparaît délicate et l'on constate que la majorité des spécialistes perpétue son usage en se référant à la définition qu'en donne Émile Coornaert, qui caractérise la corporation comme un « groupement économique de droit quasi public (ou semi-public), soumettant ses membres à une discipline collective pour l'exercice de leur profession³⁷ ». Cependant, rares sont ceux qui se sont frottés à l'exercice d'une synthèse générale. Longtemps la recherche avança ainsi au rythme des diverses monographies publiées sur la question, à commencer par l'étude d'André Gouron sur *La*

³⁴ Étienne Martin Saint-Léon, *Histoire des corporations de métiers* [1897], Paris, Presses Universitaires de France, 1941, 4^e édition, avant-propos, p. I.

³⁵ Émile Coornaert, *Les Corporations en France avant 1789*, Paris, Gallimard, 1941.

³⁶ Pierre Chaunu et Richard Gascon, *L'État et la Ville, 1450–1660*, Paris, Presses Universitaires de France, 1977, p. 244.

³⁷ Émile Coornaert, *Les Corporations en France avant 1789*, *op. cit.*, p. 31.

Réglementation des métiers en Languedoc au Moyen Âge parue en 1958³⁸. Depuis, des colloques de plus large envergure furent organisés par les chercheurs francophones tels *Les Métiers au Moyen Âge* dirigés par Jean-Pierre Sosson et Pascale Lambrechts³⁹, mais en la matière nous pouvons constater que ce sont les chercheurs italiens et anglo-saxons qui ont le plus publié sur la question. Ainsi les travaux réalisés par Richard McKeeney⁴⁰ à propos de l'espace vénitien, ces dernières années, marquent-ils le paysage historiographique. Soulignons également l'importance des recherches réalisées par Roberto Greci, de l'université de Parme⁴¹. Or plusieurs de ses études s'articulent autour des liens étroits entre communautés économiques et religieuses. En effet, les métiers au Moyen Âge ont partie liée avec les communautés confraternelles, que sont les confréries. Dans son article intitulé « *Economia, religiosità, politica : le solidarietà delle corporazioni medievali nell'Italia del Nord*⁴² », Roberto Greci montre comment ces institutions charitables, placées sous le patronage d'un saint, tentent d'instaurer entre les membres d'un même métier, des relations de bonne entente et de fraternité.

³⁸ André Gouron, *La Réglementation des métiers en Languedoc au Moyen Âge*, Genève, Droz, 1958.

³⁹ *Les Métiers au Moyen Âge : aspects économiques et sociaux. Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve, 7-9 octobre 1993*, dir. Pascale Lambrechts et Jean-Pierre Sosson, Leuven, Université catholique de Louvain, 1994.

⁴⁰ Richard MacKenney, « The guilds of Venice. State and society in the longue durée », *Studi veneziani*, vol. 34, 1997, p. 15-43 et *Id.*, *Tradesmen and traders. The world of the guilds in Venice and Europe*, Londres, Barnes and Noble, 1987.

⁴¹ Robert Greci, *Corporazioni e mondo del lavoro nell'Italia padana medievale*, Bologne, CLUEB, 1988

⁴² *Id.*, « *Economia, religiosità, política. Le solidarietà delle corporazioni medievali nell'Italia del Nord* », dans *Confradias, gremios, solidaridades en la Europa Medieval. XIX Semana de Estudios Medievales. Estella, 20-24 juillet 1992*, Pamplona, Fondo de Publicaciones del Gobierno de Navarra, 1993, p. 75-99. Soulignons également pour l'espace français les travaux de Catherine Vincent, *Des Charités bien ordonnées. Les confréries normandes de la fin du XIII^e siècle au début du XVI^e*, Paris, École Normale Supérieure de jeunes filles, 1988 et *Id.*, *Les Confréries médiévales dans le royaume de France, XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1994.

Les communautés religieuses et hospitalières

Pour finir cette typologie, reste à citer, à l'écart du monde, les communautés fondées directement sur une volonté d'isolement : les communautés religieuses, depuis l'échelle des divers ordres religieux jusqu'à celle, plus restreinte, d'un monastère. En un sens, elles sont le maillon le plus serré de la communauté au Moyen Âge : une structure encadrant l'individu au quotidien et l'isolant du reste de la société. Les règles de vie, le vêtement, les rites, et avant tout, la vie commune, sanctionnent l'existence d'une communauté. Monastères, béguinages⁴⁴, en sont autant d'expressions. Cluny a en particulier suscité l'intérêt des historiens⁴⁵ mais les études sur les différents ordres, sur le mode de vie monastique en général, tout comme les monographies sur telle communauté religieuse en particulier, sont légion.

Moins nombreuses sont celles sur les léproseries⁴⁶, établissements situés à mi-chemin entre monde laïc et monde religieux. Isolés et vivant en groupe par nécessité, leurs membres y mènent au jour le jour une vie communautaire, encadrée et commune, mais qui, bien qu'elle soit marquée par une discipline stricte et l'omniprésence des prières, reste laïque tout en manifestant certaines caractéristiques des communautés religieuses.

⁴⁴ Voir, entre autres, Walter Simons, *Cities of ladies. Beguine communities in the medieval Low Countries. 1200–1565*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2001.

⁴⁵ Didier Méhu, *Paix et communautés autour de l'abbaye de Cluny*, *op. cit.*

⁴⁶ Françoise Bériac, *Histoire des lépreux au Moyen Âge. Une société d'exclus*, Paris, Éditions Imago, 1988 ; Nicole Bériou et François-Olivier Touati, *Voluntate Dei leprosus. Les lépreux entre conversion et exclusion aux XII^e et XIII^e siècles*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 1991.

Comment *faire* communauté à l'époque médiévale ?

Fonder et maintenir la communauté

Comment ces diverses communautés se développent-elles ? Par quels biais s'organisent-elles, se structurent-elles, maintiennent-elles leur pérennité tout au long de cette période de foisonnement communautaire ? Car il s'agit bien là, pleinement, de *faire* communauté.

Afin de croiser les champs et d'adopter une approche dynamique, nous proposons, dans les articles qui suivent, de réfléchir au « faire communauté ». Comment constituer, souder, maintenir une communauté ? Outre leur existence institutionnelle, nous avons voulu envisager ici les façons dont se définissent et se constituent les communautés, dans la vie quotidienne mais également à travers les représentations : l'iconographie ou la littérature contribuent quelquefois à consolider les communautés qu'elles mettent en scène.

Si, comme nous l'avons relevé plus haut, la bibliographie décrivant les multiples types de communauté est pléthorique, celle qui interroge spécifiquement leur élaboration et les moyens employés pour les maintenir est en revanche beaucoup plus limitée⁴⁷.

« Faire communauté » désigne en effet dans un premier temps la création, concrète, d'un groupe structuré et défini. Bien souvent, l'acte de fondation d'une communauté passe par le support d'un document écrit : chartes de création des communautés urbaines, documents réglementant les statuts, les droits et devoirs ainsi que le degré d'autonomie d'une

⁴⁷ Voir pour ces thématiques Joseph Morsel, « Comment peut-on être Parisien ? Contribution à l'histoire de la genèse de la communauté parisienne au XIII^e siècle », dans *Religion et Société urbaine au Moyen Âge. Études offertes à Jean-Louis Biget par ses anciens élèves*, dir. Patrick Boucheron et Jacques Chiffoleau, Paris, PUPS, 2000, p. 363–383.

minorité religieuse⁴⁸, ou encore actes de donation instituant les léproseries, les communautés religieuses, depuis l'échelle d'un ordre religieux jusqu'à celle des micro-communautés de béguines, en passant par tel ou tel monastère. Il s'agit là de communautés précises, déterminées, qui unissent par des règles et des coutumes le groupe défini d'individus qui les composent.

Mais « faire communauté », c'est encore réglementer la vie de ce groupe humain, fixer un certain nombre de rituels, d'habitudes, de manifestations communes, qui structurent, définissent et maintiennent soudée la communauté. Le texte littéraire peut lui aussi fonder ou souder une communauté, par un autre biais : en créant une « communauté textuelle ». Certains travaux, en grande majorité anglo-saxons, envisagent ce nouveau versant de l'émergence d'une communauté et cet autre rôle du texte qui la structure. Il s'agit pour ce courant d'envisager les textes littéraires comme des leviers, définis comme des éléments structurants et constitutifs d'une communauté unie par certaines représentations, certaines valeurs ou certaines attitudes sociales. Emma Campbell, en particulier, s'attache à décrire ce phénomène dans son ouvrage *The Gift, kinship and community in old French hagiography*⁴⁹, portant sur le rôle de l'hagiographie médiévale dans la création d'une communauté d'idées. Pour elle, les *Vies* de saints construisent et influencent les relations sociales, par la façon dont y est dépeinte la communauté. L'auteur tente alors d'analyser comment la lecture peut avoir un rôle constitutif dans la formation d'une communauté. Elle montre en quoi la littérature hagiographique (*passiones* anglo-normandes, *Vie de Saint Eustache*, etc.)

⁴⁸ Ainsi en va-t-il, comme on l'a évoqué, des communautés juives, mais également des communautés ethniques s'établissant sur un nouveau territoire comme les *Francos* en péninsule ibérique, ou encore des minorités chrétiennes en terre musulmane.

⁴⁹ Emma Campbell, *The Gift, kinship and community in old French hagiography*, Cambridge, D. S. Brewer, 2008.

offre une lecture à plusieurs niveaux et comment les représentations de la formation de la communauté dans le texte, jouent un rôle dans la constitution d'une communauté hors du texte. Situait résolument l'analyse du côté de la réception du texte littéraire, l'objet d'étude de ces recherches devient la façon dont le texte interagit avec ses lecteurs.

De la même façon, Brian Stock⁵⁰ interroge les liens entre la lecture et la formation d'une communauté dans le contexte textuel médiéval. Étudiant l'impact de la communication écrite aux XI^e-XII^e siècles en Europe de l'Ouest, l'auteur suggère l'existence de modèles littéraires conscients, utilisés pour structurer les modes de pensée et les comportements, individuels et collectifs, à cette époque. Ces communautés créées par le texte, qu'il qualifie de « *textual communities* », structurent leurs interactions et fondent une solidarité et une identité par le biais même d'une interprétation commune des textes.

Dans une optique proche, enfin, Barbara H. Rosenwein interroge quant à elle le fait communautaire par le biais de l'histoire des émotions. Dans son ouvrage *Emotional Communities in the early Middle Ages*⁵¹, elle analyse les « communautés émotionnelles », les rapportant à la notion foucauldienne de discours, à savoir un ensemble partagé de vocabulaire et de façons de penser qui aurait une fonction de contrôle et exercerait une influence, manifestant alors des normes intériorisées déterminant comment penser dans un groupe, par différence avec un autre. Ici, l'historienne emploie le terme de communauté dans un sens très élargi, l'entendant comme une façon de mettre en avant la nature sociale et

⁵⁰ Brian Stock, *The Implications of literacy. Written language and models of interpretation in the eleventh and twelfth centuries*, Princeton, Princeton University Press, 1983.

⁵¹ Barbara H. Rosenwein, *Emotional Communities in the early Middle Ages*, Ithaca, Cornell University Press, 2006.

relationnelle des émotions, mettant en lumière les traits saillants d'une communauté, sa rhétorique et ses pratiques.

Défaire la communauté ?

Un dernier point reste à aborder dans la thématique qui nous occupe. Fondamentalement, « faire communauté » implique de créer une distinction entre les membres de la communauté et l'extérieur. Sortir de la communauté, ou dissoudre la communauté, fait donc pleinement partie de la question de « faire communauté », car l'exclusion (sanction ou simple rejet) définit, en creux, la communauté. Excommunication, bannissement, exclusion d'une communauté de métier, sont autant de sanctions porteuses d'une signification sociale forte, non seulement symbolique mais également concrète : vivre au-dehors de sa communauté, au Moyen Âge, implique des difficultés matérielles et constitue un mode d'existence sociale qu'il convient d'examiner.

Faire, maintenir et défaire la communauté, trois enjeux du fait communautaire, posent ainsi des problématiques de majeure importance pour comprendre la société médiévale, tant d'un point de vue historique que littéraire.